

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

SORO Gaoussou

LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION  
DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER MODERNE

( RAPPORT DE STAGE )

Octobre 1977

CENTRE DE PETIT BASSAM - SCIENCES HUMAINES

B.P. 4293 ABIDJAN COTE D'IVOIRE

SORO Gaoussou

LES CONDITIONS DE LA PRODUCTION  
DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER MODERNE

-----

RAPPORT DE STAGE

-----

Octobre 1977

## P L A N

### INTRODUCTION

#### CHAPITRE I : ANALYSE DES DIFFERENTS ASPECTS DU PERSONNEL.

Section I : Etude de l'ivoirisation à travers la répartition du personnel par nationalité, par catégorie socio-professionnelle et par secteur.

A - Répartition du personnel par nationalité et par catégorie socio-professionnelle.

a) Nationalité.

b) Les catégories socio-professionnelles.

B - Répartition du personnel par secteur.

Section II : L'efficacité du personnel.

#### CHAPITRE II : ANALYSE DES COMPTES DE PRODUCTION.

Section I : Comparaison inter-secteurs et secteur au total.

A - Comparaison des poids relatifs.

1°) Recettes et consommations intermédiaires.

2°) La valeur ajoutée et sa répartition.

B - Comparaison des ratios.

1°) Analyse de la rentabilité.

2°) Les ratios de valeur ajoutée.

Section II : Evolution de 1973 à 1975.

A - Evolution des poids relatifs.

B - Comparaison des ratios.

a) Evolution des ratios valeur ajoutée/recettes totales, bénéfice brut/recettes totales  
bénéfice net/recettes totales  
cash-flow/recettes totales

b) Les ratios de valeur ajoutée.

### CONCLUSION

Liste des tableaux

Liste des graphiques

Annexes

## INTRODUCTION

L'analyse comparative des tableaux des effectifs du personnel et des comptes de production des entreprises du secteur moderne, thème de notre étude vise deux buts essentiels :

- Le premier est une approche du problème de l'ivoirisation du personnel
- Le second a trait à la structure et au dynamisme du secteur moderne.

Notre étude se limitera aux industries manufacturières du secteur moderne ; néanmoins la production de l'eau et de l'énergie électrique qui pourrait être considérée comme une transformation sera exclue du champ d'investigation parce qu'elle est non seulement monopolistique mais aussi étatique, il importe de bien définir les différents secteurs. Toutes les activités concernées ont été regroupées selon les sept secteurs suivants :

- secteur 1 : agro-alimentaire regroupe les boulangeries pâtisseries, les industries de conservation et de préparations alimentaires, la fabrication de boissons et de glaces alimentaires, l'industrie des corps gras alimentaires et les autres industries alimentaires tabac soit les branches 6 à 10 de la comptabilité nationale

- secteur 2 : textile concerne les activités de filature, tissage, teinture, fabrication d'articles d'habillement, fabrication d'autres articles textiles. Il correspond à la branche 11 de la comptabilité nationale

- secteur 3 : bois ; première transformation du bois, menuiserie, fabrication de meubles soit la branche 13 de la comptabilité nationale

- secteur 4 : chimie, industries du cuir et d'articles chaussants, produits dérivés du pétrole, industries chimiques, production de caoutchouc et produits en caoutchouc. Celui-ci regroupe les branches 12, 14, 15 et 16 de la comptabilité nationale

- secteur 5 : matériaux de construction et verre, production de matériaux de construction et verre soit la branche 17 de la comptabilité nationale

- secteur 6 : fabrications mécaniques et électriques : construction et réparations par les constructeurs, autres réparations, autres constructions, ce sont les branches 19 et 20 de la comptabilité nationale

- secteur 7 : imprimerie, éditions et industries annexes, autres industries soit la branche 21 de la comptabilité nationale.

L'étroitesse du délai (3 ans) sur lequel s'étend notre étude ne nous permettra pas de déterminer des tendances de l'évolution de ces industries ; néanmoins nous aurons un aperçu sur la conjoncture. Les résultats de notre étude seront aussi influencés par le fait que nous ne nous sommes pas limités à un échantillon d'entreprises par secteur. La prise en compte de nouvelles entreprises amène des transformations dans chacun d'eux surtout si celle-ci sont de taille considérable. La raison en est que la "centrale des bilans" qui représente notre source d'informations considère toutes les entreprises ayant fonctionné au cours de l'exercice.

Notre étude s'articulera autour de trois points :

- l'analyse des différents aspects des effectifs du personnel
- la comparaison inter-secteurs et secteur du total pour chacune des années 1973, 1974, 1975
- l'évolution des secteurs au cours de ces 3 années.

## CHAPITRE I : ANALYSE DES DIFFERENTS ASPECTS DU PERSONNEL.

Toute l'étude relative aux effectifs du personnel ne s'étendra que sur les années 1974 et 1975 car le tableau disponible dans la centrale des bilans de 1973 ne permet pas d'une part de ressortir les travailleurs du secteur moderne et d'autre part ne fait pas une répartition sectorielle. Il est par conséquent évident que la réduction de la période sur laquelle porte l'étude diminuera la portée des résultats.

L'étude de ce chapitre se fera selon 2 sections :

- Etude de l'ivoirisation à travers la répartition du personnel par nationalité ; par catégorie socio-professionnelle et par secteur.
- Efficacité du personnel et ivoirisation.

### Section I : Etude de l'ivoirisation à travers la répartition du personnel par nationalité, par catégorie socio-professionnelle et par secteur.

Pour notre travail nous allons retenir 3 groupes de nationalités : ivoiriens, africains non ivoiriens et non africains et 8 catégories socio-professionnelles c'est-à-dire celles utilisées fréquemment dans les conventions collectives et qui sont les suivantes : direction, cadres, maîtrise, employés qualifiés, employés non qualifiés, ouvriers qualifiés, ouvriers spécialisés, manoeuvres.

L'ivoirisation du personnel est un problème délicat et complexe. Il importe donc qu'il soit sérieusement étudié afin de ne pas compromettre le rythme de développement poursuivi jusqu'à ce moment. La récente nomination d'un ministre chargé de ce problème témoigne de l'importance que le gouvernement lui accorde.

#### A- Répartition du personnel par nationalité et par catégorie socio-professionnelle.

Une analyse globale des effectifs nous donne des indications non seulement sur la place qu'occupe le secteur moderne dans l'industrie ivoirienne mais aussi sur son évolution. En effet le nombre d'entreprises recensées par la centrale des bilans sur les 2 années pour ce secteur est passé de 233 en 1974 à 255 en 1975 (voir annexe I) tandis que celui des effectifs du personnel passait de 44 788 à 49 222 respectivement pour les mêmes années.

Ces chiffres correspondent à un accroissement d'environ 9 % du nombre des entreprises à 10 % au titre des emplois. Le rapprochement de ces 2 taux peut insinuer que soit des entreprises de dimensions de plus en plus importantes sont créées soit que les anciennes ont augmenté leur taille. Nous allons plutôt nous orienter vers la répartition des chiffres globaux objet de notre sujet.

a) Nationalité.

Les tableaux I et II des effectifs nous indiquent comment ceux-ci se répartissent. En 1974 les ivoiriens occupaient, 51 % des emplois soit au total 23 104. Une telle situation est caractéristique pour un pays et signifie que celui-ci dépend de l'étranger à 50 % pour l'emploi. Cette situation empire encore car nous constatons que les 21 684 non ivoiriens qui occupent les 49 % des emplois détiennent presque la totalité des centres de décision (89 % des postes de direction, 78 % de ceux des cadres). En 1975 la situation était la suivante : les emplois occupés par des ivoiriens étaient de 30 477 soit 62 % alors que les étrangers occupaient 86 % des postes de direction et 71 % de ceux des cadres.

Si nous considérons l'évolution sur ces 2 années on s'aperçoit que dans l'espace d'une année le taux d'accroissement a été de 31 % témoignant ainsi de la vigueur de l'action d'ivoirisation et de la prise de conscience des dangers présentés par le grand nombre d'étrangers dans le domaine de l'emploi et le fait de confier ce problème à une personne bien déterminée vise à accélérer le mouvement. Néanmoins on peut parler d'une amélioration de la situation. Mais quels sont les dangers auxquels s'expose le pays qui se trouve dans une telle situation ? Sa dépendance vis à vis de l'étranger signifie qu'il sera lié aux courants migratoires des pays d'origine de ces derniers. Une telle situation va aussi créer des difficultés au niveau de l'équilibre de la balance des paiements car les transferts de revenus n'auront pas de contre partie. Ceux-ci ne donneront pas lieu à une consommation sur place d'où une réduction de la taille du marché intérieur. Ils ne sont pas non plus utilisés à des investissements dans le pays où ils ont été formés ; ceci est rendu possible surtout par la politique fiscale très souple adoptée et par les avantages dont bénéficient les non africains sur le territoire ivoirien. Il en résulte une saignée de fonds qui devaient être employés sur place pour non seulement soutenir le rythme actuel du développement mais aussi pour l'accroître. La croissance de la Côte d'Ivoire se trouve donc réduite au profit des pays d'origine des travailleurs étrangers. Le comble réside même dans le fait que la quasi totalité des postes de responsabilité sont aux mains des non ivoiriens témoignant ainsi que la Côte d'Ivoire n'est pas maître de son secteur moderne.

Mais qu'en est-il de la répartition du reste des emplois entre les africains non ivoiriens et les non africains ? Les africains non ivoiriens sont surtout utilisés à des postes ne nécessitant aucune qualification professionnelle. En effet sur 20 042 africains non ivoiriens en 1974 14 000 étaient des manoeuvres et des employés non qualifiés soit 70 % ; par contre les non africains occupent surtout des postes techniques puisque sur 1 642, 1 389 occupent des postes de direction, cadre et maîtrise soit 85 % du total non africains. Toujours les tableaux I, II et le diagramme de la répartition du personnel nous permettent d'aborder un autre aspect du problème. Les africains non ivoiriens qui occupaient 45 % des emplois en 1974 ne disposaient plus que de 35 % en 1975 soit une réduction de 10 % alors que les rapports correspondants des non africains passaient de 4 à 3 %. On en déduit que l'ivoirisation s'effectue surtout au détriment des africains non ivoiriens. Mais est ce à dire que la Côte d'Ivoire est décidée à mieux collaborer avec les non africains qu'avec ses pays voisins ? Peut-être que la raison se trouve ailleurs puisqu'on sait que dans le cadre de la coopération régionale les statuts établis dans les groupements comme CEA0 et la CEDEAO parlent de la libéralisation des emplois et de la libre circulation des hommes. La répartition des catégories socio-professionnelles nous permettra de mieux appréhender ce problème afin de trouver des raisons plausibles.

b) Les catégories socio-professionnelles.

De l'analyse de la répartition des catégories socio-professionnelles sans distinction de nationalité nous passerons à la repartition de ces catégories par nationalité.

- La structure du personnel telle qu'elle résulte des tableaux IV et V fait apparaître un faible taux d'encadrement. En effet les cadres et le personnel de direction ne représentent que 3 % du total ce qui aura pour conséquence la réduction de l'efficacité du travail fourni par le reste des travailleurs.

Sur les 2 années le secteur moderne a conservé une certaine stabilité dans la repartition des postes de direction, cadre et maîtrise ; par contre pour tous les niveaux inférieurs apparaît une certaine réorientation de la politique des entreprises vers un personnel de plus en plus qualifié. La proportion des employés qualifiés, ouvriers qualifiés et ouvriers spécialisés est passée de 41 % à 50 % ; cette augmentation s'est effectuée au détriment des employés non qualifiés et des manoeuvres dont les rapports passent de 53 % à 44 %. Malgré cette évolution l'effectif du personnel qualifié demeure faible.



L'ivoirisation suppose que l'on dispose d'avantage de personnel qualifié par conséquent l'intensification des activités du ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle et surtout la réforme de l'enseignement dont le projet de loi vient d'être adopté, permettront de résoudre ce problème dans les années à venir.

- L'analyse de la répartition des catégories socio-professionnelles par nationalité sera fondée sur les tableaux I, II, III, XXV, XXVI et le graphique II. Le graphique fait apparaître qu'en 1974 les ivoiriens occupaient 216 postes de direction et cadre soit 19 % de ces derniers, les africains non ivoiriens 30 postes soit 2 % et les non africains 914 soit 79 % ; en 1975 ceux-ci passent respectivement à 328 (25 %), 30 (2 %) et 984 (73 %). Ces chiffres et proportions montrent que très peu d'ivoiriens participent à la prise de décisions traduisant ainsi le fait qu'ils ne sont pas maître du secteur moderne. Cette réalité reflète surtout la volonté des non africains puisque la participation des nationaux n'atteint même pas le quart. Néanmoins l'évolution traduit une participation de plus en plus accrue peut-être lente. L'Université et les grandes écoles, en mettant sur le marché du travail du personnel qualifié, permettront d'éliminer la pénurie de cadres nationaux.

Encore si nous considérons le fait que dans une entreprise la décision finale appartient à la direction, les tableaux I et II nous montrent comment la participation ivoirienne à ce niveau est presque insignifiante avec des pourcentages de 11 à 14 % sur les 2 années. Cette situation s'explique aussi par le fait que les entreprises concernées ont presque toutes été créées par des non africains plaçant à la tête de leurs entreprises des personnes qui agiront dans le sens qu'ils souhaitent, traduisant aussi le fait que l'ivoirisation du personnel devait aller de pair avec l'ivoirisation du capital. Une analyse du tableau III montre que les non africains sont surtout concentrés au niveau des postes nécessitant une grande qualification professionnelle. En effet 60 % des non africains occupent des postes de direction et de cadre. Certains secteurs comme le textile, la chimie utilisent davantage de personnel non africain par rapport aux autres; ceci dépend certainement du caractère technique des tâches à accomplir. A l'opposé de ces derniers les africains non ivoiriens occupent des postes ne nécessitant aucune qualification. Ce phénomène provient du fait que ceux-ci n'ayant aucune formation sont confrontés à des problèmes d'emploi dans leur pays d'origine où l'industrie est moins florissante. Nous devons percevoir par là le manque de rigueur et l'inefficacité des mesures prises jusqu'à maintenant car pendant cette même période l'Office de la Main d'Œuvre enregistrait plus de 50 000 chômeurs ivoiriens. Peut-être que l'on pourrait justifier ce paradoxe par le fait que

les ivoiriens avec leur orgueil répugnaient à certains travaux considérés comme épuisants et salissants. Mais ce jugement est dépassé car les difficultés économiques et la cherté de la vie de ces dernières années ont apporté une transformation dans la mentalité et les comportements à l'égard des travaux manuels. Néanmoins les tableaux I et II montrent une baisse sensible des africains non ivoiriens ; baisse surtout due à l'orientation de la politique d'embauche vers les ivoiriens.

#### B - Répartition du personnel par secteur

Les tableaux VI, VII et VIII montrent comment s'effectue cette répartition. Si nous prenons comme base l'importance des effectifs, nous constatons que les secteurs agro-alimentaire bois et chimie ont été respectivement les plus importants pour l'année 1974 et regroupent à eux seuls 75 % du total avec un secteur dominant, l'agro-alimentaire représentant à lui seul 36 % des effectifs totaux. En 1975 par contre les secteurs les plus importants sont les mêmes avec toujours l'agro-alimentaire en tête mais le secteur bois perd sa deuxième place au profit de la chimie. Ce changement traduit la régression du secteur bois causée surtout par la réduction rapide des forêts exploitables. Toujours en partant de la même base l'impression générale qui se dégage est l'expansion de tous les secteurs.

La répartition des catégories socio-professionnelles pour être équitable doit être proportionnelle à celle des effectifs totaux de chacun des secteurs. Un rapport inférieur ou supérieur traduit un déséquilibre. La comparaison inter-secteurs se fera sur cette base.

Ainsi en 1974 l'agro-alimentaire avec 36 % des effectifs emploie 41 % des cadres, ce qui représente un indice favorable pour ce secteur par contre il utilise moins de personnel de direction qu'il ne le doit. Le tableau VIII montre que l'effectif de ce secteur est composé à plus de 50 % de manoeuvres. On constate là que l'encadrement est faible mais reconnaissons que la nature de certaines tâches ne nécessite aucune qualification. Une des raisons de cette forte proportion est que certains salariés des plantations agro-industrielles sont probablement inclus dans les statistiques de la centrale des bilans. D'autres secteurs par contre tels que les fabrications mécaniques et industries diverses utilisent un nombre relativement important de personnel de direction et de cadres car avec des rapports de 9 et 4 % des effectifs totaux, ils absorbent respectivement 20 et 15 % pour le personnel de direction et 12 et 8 % pour les cadres. Ces chiffres traduisent les différences de niveau technique des secteurs.

En 1975 les proportions ont très peu varié bien que certains secteurs tels que chimie, fabrications mécaniques et électriques, et matériaux de construction et verre aient opéré quelques modifications. Une comparaison des deux années permet toujours sur la base des effectifs et des proportions de constater une stabilité des secteurs matériaux de construction et verre et de produits divers qui ont maintenant la même proportion. Les secteurs textile, chimie, fabrications mécaniques et électriques ont par contre marqué une progression tandis que l'agro-alimentaire et le bois regressaient. En abordant le côté qualification on constate que les secteurs textile, bois et chimie ont considérablement réduit la proportion de manoeuvres et en contrepartie les ouvriers spécialisés augmentent leur part, concrétisant une orientation de la politique de ces secteurs vers un personnel de plus en plus qualifié.

## Section II : Efficacité du personnel

L'efficacité dans ce domaine se mesurera surtout à partir d'une comparaison entre les effectifs et la valeur ajoutée. Mais qu'entendons-nous par valeur ajoutée ? C'est la différence entre l'évaluation de la production d'un bien et celle de la consommation des autres biens nécessaires à cette production.

Elle comprend les frais de personnel, impôts et taxes (sauf les taxes sur le chiffre d'affaires et l'impôt sur le bénéfice) ; les frais généraux divers (primes d'assurance etc...) ; frais financiers ; amortissements, provisions, résultats avant impôts. C'est cette définition que nous allons maintenir pendant toute notre étude.

Tout d'abord à un niveau global la valeur ajoutée est passée de 72 379 à 76 274 millions de F CFA de 1974 à 1975 soit un accroissement de 5,38 % tandis que les effectifs passaient de 44 788 à 49 222 soit un taux de 9,89 % pour la même période. L'écart défavorable entre l'accroissement de la valeur ajoutée et celui des effectifs traduit une baisse de la productivité du personnel. Les tableaux IV et V montrent que la proportion de manoeuvres a diminué. L'explication qui pourrait être fondée sur la diminution du niveau de qualification n'est plus justifiée. Puisque nous sommes dans une économie en pleine expansion, on peut expliquer cette dégradation par l'entrée en activité d'un nombre d'entreprises nouvelles de plus en plus importantes ou de taille de plus en plus grande. En effet une entreprise pendant les premières années de son implantation a des frais fixes importants et puisqu'elle n'est pas encore connue, il lui est difficile d'atteindre

le seuil de rentabilité et même si ce dernier est atteint le bénéfice dégagé est faible. Mais voyons l'évolution par secteur :

		1974			1975		
		Valeur ajoutée	Effectifs	VA/effectifs	Valeur ajoutée	Effectifs	VA/effectifs
1	Agro-alimentaire	34 401	15 921	2,16	29 450	17 309	1,70
2	Textile	7 931	6 282	1,26	14 138	8 110	1,74
3	Bois	7 221	8 706	0,82	7 029	6 122	1,14
4	Chimie	11 249	7 800	1,44	11 885	10 806	1,09
5	Matériaux de construction et verre	2 108	619	3,40	2 338	703	3,32
6	Fabrications mécaniques et électriques	6 901	3 765	1,83	8 220	4 181	1,96
7	Produits divers	2 568	1 695	1,51	3 214	1 991	1,61
T O T A L		72 379	44 788	1,61	76 274	49 222	1,55

Ce tableau montre que la productivité a surtout baissé dans les 2 secteurs principaux (l'agro-alimentaire et la chimie), influençant ainsi la tendance générale. Tous les autres secteurs à l'exception des matériaux de construction et verre ont amélioré leur efficacité. La comparaison inter-secteurs montre que ce dernier a été le plus efficace sur les 2 années. Cette situation s'explique par la prédominance des 2 unités de broyage de clinker S.C.A. et S.I.C.M. situées à Abidjan et alimentant en ciment un marché en expansion rapide et par le fait que le secteur emploie des effectifs limités. Ce secteur est suivi par l'agro-alimentaire et les fabrications mécaniques et électriques. La situation de l'agro-alimentaire s'explique par le fait qu'il est relativement vieux et que le marché est très important. Les fabrications mécaniques et électriques, malgré la juxtaposition hétérogène de leurs activités engendrant une valeur ajoutée faible connaissent ce niveau à cause des effectifs relativement faibles.

Les secteurs textiles, bois, produits industriels divers malgré l'amélioration de la productivité constatée sur les 2 ans ont une faible productivité.

Si l'ivoirisation est chose souhaitable, il n'en demeure pas moins que celle-ci doit se faire rationnellement et progressivement pour certaines tâches très techniques pour lesquelles il faudra encore maintenir une main d'oeuvre étrangère pour une période relativement longue. Une ivoirisation brusque et totale dans de pareils cas risque d'entraîner des conséquences graves pour le développement économique qui risque de se ralentir. La réforme de l'enseignement, dont les buts essentiels sont de donner à tout enfant la chance de s'épanouir, le préparer à l'emploi qu'il pourra assumer en citoyen consciencieux, avec le plus de succès, assurer l'ivoirisation du travail à tous les niveaux permettra de résoudre le problème à condition que les employeurs soient réceptifs et qu'ils modifient leurs attitudes. L'analyse des comptes de production nous permettra de déterminer l'effet de l'ivoirisation au niveau de la gestion.

## CHAPITRE II : ANALYSE DES COMPTES DE PRODUCTION

Les documents disponibles ne nous permettent d'étendre l'étude que sur trois ans.

Avant d'aborder le sujet nous nous attacherons à définir certains termes selon le sens dans lequel ils sont utilisés.

C'est ainsi que les notions de recettes, de consommations intermédiaires devront être prises dans le sens le plus général.

1°) Les recettes comprendront :

- les marchandises revendues en l'état (ventes de marchandises, TVA sur ventes de marchandises, récupération des droits de douane)
- les marchandises produites (production vendues hors taxes, variation de la production vendue, TVA sur production livrée à soi-même)
- les prestations de services (prestations de services hors taxes, taxes sur prestations)
- produits profits divers et accessoires (revenus sur titres de participation ou des titres de placement, redevances encaissées sur les licences et brevets etc...)
- produits financiers.

2°) Les consommations intermédiaires :

- achats et frais consommés (achats, frets de transport sur achats, droits de douane à l'importation, variation de stocks achetés)
- autres consommations intermédiaires (fournitures extérieures, transport sauf sur vente, frets de transports et commissions sur ventes, autres services extérieurs, TVA récupérables sur achats et autres consommations intermédiaires).

3°) Reconstitution du capital :

- dotations aux amortissements
- dotations aux provisions

4°) Rémunération du travail :

- salaires, appointements et commissions au personnel
- divers

5°) Rémunération de l'état :

- droits de douane à l'exportation
- TVA récupérée sur immobilisations
- TVA supportée par l'entreprise
- taxes sur salaires
- autres taxes et impôts.

6°) Rémunérations des capitaux ou frais financiers (sommes déboursées sur fonds empruntés).

7°) Divers (frais d'assurances)

L'étude se fera selon deux sections

- comparaisons intersectorielles
- comparaisons de 1973 à 1975

Dans chacune des deux sections nous analyserons d'abord l'importance relative de chaque secteur pour chacune des trois années après quoi nous nous intéresserons à l'évolution des secteurs au cours des trois ans.

Section I : Comparaisons intersectorielles

A - Comparaison des poids relatifs

1°) Recettes et consommations intermédiaires

a) Recettes

L'analyse sera fondée sur les tableaux X et XII.

En 1973 le total des recettes du secteur manufacturier atteignait une valeur de 103 735 millions F CFA malgré la non prise en compte du secteur matériaux de construction

L'agro-alimentaire est un supra secteur puisqu'il représente à lui seul 50 % du total des recettes avec un montant de 51 815 M. Ceci se comprend aisément puisque notre économie est à prédominance agricole.

Ce secteur est suivi de très loin par le textile dont le chiffre d'affaires est de 16 306 M soit 16 % du total.

Ensuite viennent les secteurs bois (qui a représenté pendant un long moment un chiffre d'affaires important dans le secteur industriel) les fabrications mécaniques et électriques. Enfin existent des petits secteurs tels que la chimie et les produits industriels divers, en pleine naissance.

Le manque d'informations ne nous permettra pas de faire une distinction entre recettes réalisées en Côte d'Ivoire et hors Côte d'Ivoire pour 1973.

En 1974 le chiffre d'affaires total s'élevait à 218 980 M F CFA toujours avec l'agro-alimentaire qui demeure le secteur dominant. Cette année la chimie qui réalise 25 % du total vient en 2<sup>e</sup> position suivie de très loin par les fabrications mécaniques et électriques (10 %), le textile (9 %) et le bois (8 %). Cette fois-ci les petits secteurs sont les produits industriels divers (4 %) et les matériaux de construction (3 %).

Le tableau XII nous permet de distinguer deux groupes de secteurs. Les fabrications mécaniques et électriques, le textile, les produits industriels divers et la chimie qui réalisent respectivement 90 %, 88 %, 87 % et 79 % de leur chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire et dont l'activité est orientée vers le marché local, sont à l'abri des difficultés rencontrées sur les marchés internationaux. Ceci est aussi un mauvais signe dans la mesure où la concurrence sur les marchés mondiaux permet non seulement d'apporter de nouvelles techniques mais aussi accroît la compétitivité des entreprises.

Le second groupe constitué par l'agro-alimentaire et le bois qui réalisent respectivement 47 % et 48 % de leur chiffre d'affaires en Côte d'Ivoire est plus exposé aux dangers. En effet ce groupe s'il n'intensifie pas ses activités sur le marché national risque de se trouver bloqué si des difficultés économiques obligent certains pays à se protéger par diverses mesures. Du même coup ces entreprises seront soumises aux fluctuations des cours que connaissent les marchés internationaux.

L'agro-alimentaire occupe une place prépondérante dans l'économie ivoirienne. Les fluctuations que connaît ce secteur vont donc se répercuter directement sur l'économie nationale.



En 1975 l'agro-alimentaire occupe toujours la première place mais cette fois-ci sa part a considérablement diminué puisqu'avec un chiffre d'affaires de 90 000 M F CFA, il ne représente plus que 35 % des recettes totales. La chimie se maintient toujours avec 25 % du total. Le textile et les constructions mécaniques et électriques qui réalisent 13 et 12 % occupent quand même une place non négligeable dans le secteur moderne. Quant aux bois, matériaux de construction et produits industriels divers, ils occupent une place relativement faible. Le tableau XII indique que presque tous les secteurs à l'exception du bois ont perçu la nécessité d'axer leurs efforts sur le marché local. Un revirement de la situation peut s'expliquer par la crise provoquée par la hausse des cours du pétrole en 1974, obligeant les états à prendre des mesures de sécurité en faveur de leurs entreprises.

Quant au bois il réalise toujours moins de 50 % de ses recettes sur le marché national et une telle situation ne serait pas déplorable si les produits étaient au stade final.

#### b) Les consommations intermédiaires

Le tableau XIV permet encore de distinguer 3 groupes de secteurs selon leurs sources d'approvisionnement : les secteurs dont les consommations intermédiaires proviennent presque exclusivement du marché local ; ceux qui à l'opposé dépendent de l'extérieur et enfin ceux qui se partagent entre ces deux sources.

En 1974 l'agro-alimentaire et le bois n'importent que respectivement 21 et 3 % de leurs inputs. La situation de l'agro-alimentaire se comprend dans la mesure où celui-ci s'approvisionne en produits locaux tels que café, cacao, ananas, huile de palme, etc...

Quant au bois les achats à l'extérieur ne sont autres que les fournitures et des prestations de services. Une telle situation est favorable pour ces 2 secteurs dans la mesure où elle les met à l'abri des fluctuations des cours sur les marchés mondiaux mais encore faudrait-il que ces produits soient élaborés jusqu'au stade final sur place.

Le second groupe est constitué par la chimie, les matériaux de construction et les produits industriels divers. Ce groupe dépend de l'extérieur à plus des 3/4 de ses consommations intermédiaires. Une telle situation accroît leur vulnérabilité car il est soumis à la forte montée des cours des marchés internationaux. Une telle situation est à la base de l'inflation galopante ; inflation d'autant plus sévère pour les états du tiers monde que les prix de leurs produits vendus sur les mêmes marchés ne suivent pas le même rythme.

Les matériaux de construction sont dominés par les 2 grandes usines de broyage du clinker d'Abidjan. Le projet de coopération de la CIMAO fondé sur la réalisation de la cimenterie de Tabligbo au Togo permettra non seulement de stabiliser les cours du clinker mais aussi de garantir l'approvisionnement contribuant ainsi à améliorer la situation du secteur tout entier.

La chimie et les produits industriels divers présentent une structure peu intégrée. Cette situation est favorisée par les tensions et surtout par le fait que les entreprises sont des filiales d'autres situées à l'étranger. Les efforts entrepris par le gouvernement contribueront à réduire la dépendance de la chimie vis-à-vis de l'extérieur. La découverte très récente du pétrole est le couronnement de ces efforts. Néanmoins ce secteur ne joue pas encore le rôle de secteur moteur car il devrait fournir les consommations intermédiaires pour les autres branches réduisant de ce fait leurs importations.

La montée des cours du papier depuis 1973 est une des causes de l'importance des consommations intermédiaires de produits industriels divers. Le plan quinquennal 1976-80, dans le cadre de la valorisation des ressources forestières prévoit un programme d'études dont le but est la création d'une industrie de pâte à papier dans la région de San-Pedro ce qui contribuerait à réduire énormément les coûts de ce secteur.

Enfin le textile et les fabrications mécaniques et électriques qui constituent le groupe des modérés dépendent pour une bonne part de l'extérieur. La dépendance du textile à l'égard de l'étranger est liée d'une part à l'achat de produits synthétiques d'autre part par l'insuffisance de mise en valeur du coton local. Néanmoins les efforts entrepris par la Compagnie Ivoirienne de Développement du Textile (CIDT) et les nouvelles industries installées à Abidjan, Dimbokro et Agboville laissent présager un avenir meilleur.

En 1975 seuls la chimie et les matériaux de construction dépendent en grande partie de l'étranger.

## 2°) La valeur ajoutée et sa répartition

Dans la mesure où les recettes et les consommations intermédiaires ne permettent pas de faire ressortir la contribution du secteur moderne ou des sous-secteurs au PIB, elles ne peuvent pas être considérées comme critères suffisants de la mesure de l'importance de chaque secteur.

a) La répartition par secteur

Le tableau IX indique qu'en 1973 la valeur ajoutée du secteur manufacturier s'élevait à 37 176 M F CFA dont près de 50 % provenaient de l'agro-alimentaire. Ce résultat fait encore ressortir l'importance de l'agro-alimentaire et partant de l'agriculture dans notre économie.

Le textile et le bois viennent respectivement en deuxième et troisième positions avec seulement 18 et 16 % du total. Quant aux trois autres secteurs leur contribution totale n'atteint même pas le quart. Sur les 2 autres années l'agro-alimentaire et le textile demeurent les secteurs les plus importants produisant à eux seuls près de 60 % de la valeur ajoutée du secteur manufacturier. La chimie et les fabrications mécaniques et électriques sont des secteurs relativement importants. Les matériaux de construction et verre et les produits industriels divers qui sont de jeunes secteurs ont une faible contribution.

b) Répartition par poste d'affectation

Celle-ci se fera selon les 6 postes suivants :

reconstitution du capital

frais de personnel

rémunération de l'état

frais financiers

frais divers

résultat brut

Le tableau XV indique que le poste le plus important est celui des frais du personnel avec 37 % sur les 3 années. Cette importance s'explique d'une part par le fait que les industries de la place sont labor-using et d'autre part surtout par l'importance des salaires et avantages divers des non africains. En effet la composition des frais du personnel de ces derniers montre comment leur emploi accroît ces frais. Ils ont des salaires, caisse de prestations familiales, caisse de retraite et d'accidents du travail. En plus de celles-ci ils disposent de caisses facultatives : logement, électricité, personnel, personnel domestique, remboursement des frais de pharmacie de scolarité et d'indemnité d'expatriement. Le tableau XVII montre que l'agro-alimentaire de par sa taille est grand distributeur de salaires.

Le second poste est la rémunération de l'état. Sa proportion est néanmoins réduite par les nombreuses exonérations accordées par le code des investissements à certaines entreprises.

L'importance des résultats bruts est un corollaire de la diminution de l'importance des taxes et impôts.

## B - Comparaison des ratios

La comparaison des ratios se fera surtout à partir de la moyenne du secteur moderne.

### 1°) Analyse de la rentabilité

Les 4 ratios suivants seront retenus pour l'étude de la rentabilité

valeur ajoutée/recettes totales

cash-flow/recettes totales

bénéfice brut/recettes totales

bénéfice net/recettes totales

Ces ratios nous permettront d'apprécier l'efficacité avec laquelle les différents secteurs sont gérés. Les secteurs seront regroupés en deux catégories selon que le ratio sera inférieur ou supérieur à la moyenne. Nous nous référerons aux tableaux XXI et XXIII.

### - Valeur ajoutée/total des recettes (voir tableau XXI)

Ce ratio nous indique comment chaque secteur contribue au PIB. Il est donc d'une importance considérable pour le pays car l'essentiel dans une activité industrielle n'est pas le chiffre d'affaires mais ce que cette activité crée comme valeur ajoutée. C'est ainsi que le textile et le bois sont intéressants car très générateurs de valeur ajoutée.

En 1973 trois secteurs (chimie, fabrications mécaniques et électriques, l'agro-alimentaire) ont un ratio inférieur à la moyenne. Cela signifie que ces secteurs ne dégagent pas suffisamment de valeur ajoutée. Le bois, les produits industriels divers et le textile ont par contre été créateurs d'une valeur ajoutée importante.

En 1974 par contre la chimie, les matériaux de construction et verre, les fabrications mécaniques et électriques et les produits industriels divers ont dégagé un ratio inférieur à la moyenne.

Encore en 1975 les mêmes secteurs à l'exception des produits industriels divers sont les secteurs les plus faibles du point de vue création de la valeur ajoutée.

Nous n'allons pas conclure que la gestion de ces derniers secteurs est mauvaise car la faiblesse de la valeur ajoutée peut être liée à la nature de l'exploitation. Notre jugement doit aussi tenir compte des autres ratios.

- Bénéfice brut/total recettes et bénéfice net/total recettes (voir tableau XXIII)

Pour l'année 1973 seuls l'agro-alimentaire et le bois ont un ratio (bénéfice brut/total recettes) supérieur à la moyenne.

En 1974 et 75 c'est toujours l'agro-alimentaire et cette fois-ci le textile qui sont les secteurs dont le ratio est supérieur à la moyenne. Il en résulte que presque toutes entreprises du secteur manufacturier ont pratiqué des prix relativement bas au cours des 3 années. Une telle situation peut s'expliquer par l'importance des consommations intermédiaires importées dans le total des inputs. En effet les cours mondiaux ont connu une véritable flambée pendant cette période mettant beaucoup d'entreprises dans des difficultés. Les secteurs tels que les produits industriels divers, les fabrications mécaniques et électriques et le bois ont été très marqués par ce phénomène en 1974.

En plus des informations que nous a données le ratio du bénéfice brut, celui du bénéfice net nous indiquera la marge de protection des secteurs contre les pertes qu'entraînerait une baisse subite des prix de vente ou une hausse brutale des coûts.

Sur les trois ce ratio nous indique que seul l'agro-alimentaire a une situation favorable. Le tableau XXIII fait ressortir que les secteurs bois, fabrications mécaniques et électriques et les produits industriels divers disposent d'une marge très faible ne pouvant pas les mettre à l'abri de fluctuations fortes.

- Enfin le ratio de cash-flow (tableau XXI) nous indique le pourcentage des recettes restant à la disposition de l'entreprise. Il nous donne une idée sur la sécurité dont jouissent les créanciers de l'entreprise.

L'agro-alimentaire et le textile récupèrent très vite le capital investi et le rapprochement de ce dernier ratio avec celui du bénéfice net nous indique que le bois, le textile et la chimie soit amortissent très vite leurs immobilisations soit disposent d'immobilisations importantes car le cash-flow est constitué en partie d'amortissements.

L'analyse d'un seul ratio ne permet pas de fournir un jugement valable sur un secteur. C'est ainsi qu'une combinaison des quatre ratios nous permettra de donner une conclusion.

L'agro-alimentaire et le textile ont présenté une gestion satisfaisante sur les trois ans. Les produits industriels divers et les fabrications mécaniques et électriques ont par contre présenté un aspect inquiétant. Notre jugement doit être moins sévère dans la mesure où notre critère d'évaluation des secteurs est surtout influencé par l'agro-alimentaire qui est de loin le secteur le plus important. La situation très favorable dont jouit ce secteur fait qu'on risque de condamner les autres secteurs. Certains (bois, chimie, les matériaux de construction et verre) n'ont pas connu une situation aussi critique qu'on serait tenté de le croire.

## 2°) Les ratios de valeur ajoutée (tableau XXII)

- Le ratio frais de personnel/valeur ajoutée montre que le poste frais de personnel est le plus important pour tous les secteurs. Ce phénomène est surtout remarquable dans les secteurs bois, fabrications mécaniques et électriques et les produits industriels divers où la proportion dépasse les 50 %. L'importance de ce poste d'affectation est liée en partie au grand nombre de non africains dans ces secteurs (voir tableau III). D'autres secteurs par contre (l'agro-alimentaire, les matériaux de construction) sont peu distributeurs de salaires avec des ratios largement inférieurs à la moyenne. La raison peut être l'importance des effectifs du personnel sans qualification.

## - Impôts et taxes/valeur ajoutée

L'administration vient en seconde position avec le secteur matériaux de construction qui semble être surtaxé. D'autres secteurs par contre (le textile, la chimie et les produits industriels divers) contribuent faiblement à sa rémunération. La faiblesse de la part de l'Etat dans le partage de la valeur ajoutée est due aux exonérations accordées par le code général des investissements. Le tableau XXIV montre que les revenus de l'Etat proviennent surtout de la fiscalité indirecte et l'on constate du coup comment les ressources de l'Etat sont réduites par ces exonérations. Mais de telles faveurs ne sont-elles pas à la base de la prospérité économique que connaît la Côte d'Ivoire ?

- Résultats bruts/valeur ajoutée

La rémunération de l'entreprise constituée par le résultat brut semble d'un niveau acceptable pour tous les secteurs bien que l'agro-alimentaire de par sa rentabilité situe la moyenne à un niveau tel qu'on serait tenté de dire que nos différents secteurs sont mal rémunérés. Néanmoins l'agro-alimentaire et les matériaux de construction sont très rémunérateurs. On constate qu'en 1974 le bois a connu une véritable chute.

- Reconstitution du capital/valeur ajoutée

Certains secteurs tels que la chimie avec 19, 16 et 15 % et le textile avec 13, 17 et 16 % de leur valeur ajoutée sont mis en relief par la proportion qu'occupe la reconstitution du capital dans leur valeur ajoutée. Ces proportions témoignent de l'importance des investissements réalisés dans ces secteurs. D'autres par contre (l'agro-alimentaire et les matériaux de construction) amortissent peu. Cette situation est peut-être due soit à l'ancienneté des immobilisations soit à la faiblesse de leur montant.

- Frais généraux/valeur ajoutée et frais financiers/valeur ajoutée

Les frais généraux sont particulièrement élevés pour l'agro-alimentaire et le textile.

Quant aux frais financiers qui permettent de rémunérer les créanciers de l'entreprise ils sont surtout importants dans le textile, la chimie et les constructions mécaniques et électriques. L'explication peut résider soit dans le risque lié aux activités de ces secteurs car le taux d'intérêt s'élève avec le risque attaché au secteur soit que ces secteurs se sont énormément endettés.

La répartition de la valeur ajoutée montre que les entreprises disposent en général d'une marge bénéficiaire suffisante pour attirer de nouveaux investisseurs étrangers vers la Côte d'Ivoire.

La proportion des frais de personnel est importante et leur réduction accroîtrait la compétitivité des entreprises en général et en particulier des secteurs bois, constructions mécaniques et électriques et produits industriels divers.

## Section II : Evolution de 1973 à 1975

Si la section précédente nous a donné un aperçu sur l'aspect statique, celle-ci nous permettra de voir le côté dynamique. Cette évolution se fera selon deux sous sections :

- Evolution des poids relatifs
- Comparaison des ratios

### A - Evolution des poids relatifs

Le rapprochement des tableaux IX, X et XI permet de distinguer trois groupes de secteurs.

Le premier groupe, composé de l'agro-alimentaire, le textile et le bois, représente les secteurs en regression. En effet leur part au niveau du secteur manufacturier a fortement baissé au cours des trois années. Malgré la baisse l'agro-alimentaire est demeuré le secteur le plus important. Cette diminution de la part de ces secteurs est liée à la politique de diversification entreprise depuis quelques années. On constate néanmoins une reprise des activités du textile.

La chimie et les fabrications mécaniques et électriques représentent le groupe des secteurs en progression. La chimie a surtout connu un essort considérable au cours des trois années. Elle est devenue le second secteur le plus important après l'agro-alimentaire.

Enfin le troisième groupe constitué par les matériaux de construction et les produits industriels divers a occupé une position relativement stable au cours de la période.

Cette évolution a eu pour conséquence non seulement une réduction considérable des consommations intermédiaires importées mais aussi une augmentation des recettes réalisées en Côte d'Ivoire (voir tableaux XII et XIV).

Au niveau global l'évolution de la répartition de la valeur ajoutée par poste d'affectation ne s'est pas faite dans un sens déterminé (voir annexe IV). Mais que se passe-t-il au niveau de chaque secteur ?

Malgré le déclin relatif que connaissent les trois secteurs les plus importants (agro-alimentaire, textile et bois), ils demeurent les plus grandes sources de revenus de l'Etat; la chimie par contre malgré sa taille est peu rémunératrice de l'Etat (voir tableau XVIII). Les autres secteurs accroissent leur contribution malgré leur faible dimension.



Au niveau des autres éléments constitutifs de la valeur ajoutée (tableau XVI, XVII et XIX) l'agro-alimentaire, le textile et le bois occupent la place prépondérante malgré la baisse constatée à tous les niveaux. Les autres secteurs augmentent leur part.

## B - Comparaison des ratios

a) Evolution des ratios valeur ajoutée/recettes totales, bénéfice brut /recettes totales, bénéfice net/recettes totales, cash-flow/recettes totales (tableaux XXI et XXIII).

Un futur favorable devrait se traduire par une amélioration de ces différents ratios. A l'exception du textile qui est le seul à avoir des ratios qui s'élèvent, tous les autres ont des ratios en dégradation. Une baisse du ratio valeur ajoutée/recettes totales traduit une diminution de la valeur ajoutée de chaque secteur dans le chiffre d'affaires. Ceci exprime en même temps l'accroissement des coûts des consommations intermédiaires. Le textile qui par contre a un ratio croissant connaît une baisse des coûts des consommations intermédiaires ce qui serait peut-être dû à l'action de la CIDT qui développe la production cotonnière dans les régions de savane.

La baisse des deux ratios bénéfice brut/ total recettes et bénéfice net/total recettes traduit une réduction de la marge bénéficiaire ce qui est en principe un indice de mauvaise gestion. Mais étant donné que le phénomène est presque général, la raison de cette réduction est certainement l'accroissement généralisé des coûts des consommations intermédiaires et surtout la hausse du prix du pétrole. Ces ratios montrent encore que le textile traverse une période favorable.

Il faudrait que les entreprises réduisent leurs frais par des contrôles plus stricts et surtout par l'utilisation de la comptabilité. Il est regrettable de voir qu'une entreprise comme ABI ne vient d'instaurer la comptabilité analytique dans sa gestion qu'en 1977.

La baisse du ratio cash-flow/recettes totales est en partie une conséquence de la diminution du ratio de bénéfice net. Cette baisse indique que les secteurs rencontrent de plus en plus de difficultés pour récupérer les fonds investis. Seul le textile est le plus armé pour faire face à ses engagements.

b) Les ratios de valeur ajoutée (tableau XXII)

L'amélioration du ratio reconstitution du capital/valeur ajoutée au niveau des fabrications mécaniques et électriques et des produits industriels divers traduit la volonté de ces secteurs d'accélérer le renouvellement de leurs équipements.

L'importance de ce ratio malgré sa baisse au niveau de la chimie, du textile et du bois indique que ces secteurs récupèrent vite leurs investissements.

Le textile, les fabrications mécaniques et électriques et les produits industriels divers se font remarquer par le niveau élevé de leur ratio frais de personnel/valeur ajoutée. Ceci s'explique par l'importance du personnel non africain et aussi par le fait que ces secteurs utilisent un personnel relativement plus qualifié par rapport aux autres secteurs (voir tableau VIII). Le textile connaît une croissance régulière de son ratio. Ce secteur a accru son personnel surtout en personnel non africain (tableau III).

Le ratio des constructions mécaniques et électriques reste à peu près stable. L'agro-alimentaire tente de relever son faible taux. Quant au bois, il connaît une baisse du ratio ce qui est certainement dû à la mécanisation de plus en plus poussée des moyens utilisés et aussi à la diminution des forêts exploitables. Celui de la chimie est irrégulier dans son évolution.

Concernant le ratio impôts et taxes/valeur ajoutée, deux secteurs sont remarquables par le niveau de leur ratio. En effet 40 % de la valeur ajoutée des matériaux de construction sont affectés aux impôts et taxes. Les raisons sont de diverses natures :

- La première est que les investissements réalisés sont de faibles dimensions, ce qui implique un niveau très bas du ratio de reconstitution du capital.
- La seconde est le nombre limité de personnel qu'emploie ce secteur.
- Enfin le niveau des frais financiers et généraux est relativement bas par rapport à tous les autres secteurs.

Ce taux est également élevé pour l'agro-alimentaire. La raison dans ce cas est que le tabac est soumis à de très lourdes taxes.

Le ratio frais financiers/valeur ajoutée connaît une hausse générale car les capitaux sont de plus en plus rares et de plus en plus chers. Il est surtout élevé pour la chimie. Ce secteur en pleine expansion est obligé d'emprunter d'énormes fonds sur les marchés monétaires internationaux.

Quant aux frais généraux, ils sont en hausse pour tous les secteurs.

La répartition de la valeur ajoutée confirme encore que les entreprises du secteur manufacturier sont rentables.

## CONCLUSION

L'industrie ivoirienne connaît une certaine prospérité qui mérite d'être protégée. Une telle situation ne doit pas faire oublier certains problèmes qui s'ils ne sont pas résolus risquent de compromettre l'avenir de cette bonne marche.

L'ivoirisation permettrait de réduire les transferts de revenus et contribuerait à un redressement de la balance des paiements et surtout à rendre les entreprises plus compétitives tant sur le plan national qu'international. Cette action sera surtout soutenue par la formation d'un personnel qualifié dans les grandes écoles et Université. Des organismes comme l'Office de la Promotion des Entreprises Ivoiriennes (OPEI) viendront compléter leur action en reconvertissant les artisans à des techniques modernes de travail et de gestion.

Peut-être que les nouvelles mesures gouvernementales accéléreront l'ivoirisation mais une attente serait nécessaire pour voir si elles seront respectées. Nous nous rappelons que de nombreuses mesures ont été prises dans le passé mais sont restées lettres mortes.

Ces mesures porteront surtout leurs fruits si elles sont accompagnées non seulement par l'intervention directe des pouvoirs publics dans les entreprises mais aussi par une ivoirisation des capitaux. Il serait difficile pour le gouvernement de s'imposer sans mesures coercitives à des entreprises où sa participation est nulle ou mineure.

Enfin une rééducation de la mentalité des chefs d'entreprises viendrait compléter toutes ces actions.

Le secteur manufacturier se caractérise surtout par la faiblesse de la valeur ajoutée créée au niveau national. A cela on peut donner plusieurs explications :

- la faiblesse de la diversification de l'industrie
- le manque d'intégration favorisé par le fait que la majorité des entreprises sont des succursales d'entreprises étrangères et cette appartenance à des groupes étrangers favorise l'achat de consommations intermédiaires importées et entrave la production locale des inputs. L'intérêt de ces groupes multinationaux n'est pas de rendre leurs succursales compétitives mais d'accroître l'intérêt du groupe si bien qu'ils utilisent des procédures de transferts invisibles telles que :

- commissions prises par les sociétés mères

- non répercussion des ristournes accordées par les fournisseurs lors des achats groupés de plusieurs filiales

- la facturation à 100 % du tarif officiel des transports maritimes alors qu'ils bénéficient d'importantes réductions

- sous facturation des exportations

- surfacturation des produits intermédiaires.

Face à une telle situation que faut-il faire ?

Le gouvernement dans le plan quinquénel 71-75 avait prévu la création d'un Fonds de rachat des actifs industriels et commerciaux et qui sera mis en vigueur pendant le plan quinquénel 76-80. Ce fonds a pour but la reprise des intérêts nationaux des petites et moyennes entreprises.

Une politique générale s'appliquant à tous les secteurs consiste en la mise en valeur sur place des matières premières nationales. Désormais on cherchera surtout à fournir aux marchés intérieur et extérieur des produits finis.

Cette politique s'articulerait autour de trois catégories de pôles de croissance :

- un pôle national principal : Abidjan

- des pôles principaux : Bouaké, Man, San-Pédro et le bi-pôle Korhogo Ferkéssédougou

- des pôles secondaires : Bondoukou, Odienné.

C'est ainsi qu'il a été prévu la création d'une usine de pâte à papier dans le Sud-Ouest à San-Pédro.

Des usines de filature et de tissage ont vu le jour à Agboville et Dimbokro. L'extension des activités de la Capral, la création de l'usine de la SERIC à Toumbokro (Yamoussokro) et de petites unités de décorticage de café prévues dans d'autres centres visent la mise en valeur du café et de cacao.

Des usines de diverses natures seront créées dans des villes comme Tiassalé, Adzopé, Bonoua etc...

Mais la prospérité d'une telle industrie pourra-t-elle se poursuivre sur un marché intérieur étroit et déjà presque saturé pour certains produits ? Non. La Côte d'Ivoire devra compter sur la coopération internationale et surtout régionale dans des groupements tels que la CEAU, la CEDEAO, l'Entente.

De tels groupements régionaux de par leur taille (près de 125 millions d'habitants pour la CEDEAO) ouvriront des débouchés importants et sûrs à une industrie en pleine croissance. Le projet de la CIMAO créé entre le Togo, la Côte d'Ivoire et le Ghana constituera une source d'approvisionnement certain pour la Côte d'Ivoire en matière de clinker.

La Côte d'Ivoire par l'importance de ses infrastructures routières, maritimes, aériennes, télécommunications, bancaires etc... semble être bien située pour l'approvisionnement de ses voisins de l'intérieur.

Enfin le pays devra instaurer des mesures protectionnistes de moins en moins rigoureuses afin de maintenir les entreprises compétitives aussi bien au niveau national qu'international. De telles mesures en protégeant les jeunes industries les obligeront à innover au fur et à mesure du vieillissement de leurs équipements et ainsi elles pourraient valablement concurrencer leurs collègues des pays développés.

ANNEXES

CODE DES SECTEURS

- 1 - agro-alimentaire
- 2 - textile
- 3 - bois
- 4 - chimie
- 5 - matériaux de construction et verre
- 6 - fabrications mécaniques et électriques
- 7 - produits industriels divers

Effectif des entreprises concernées  
par l'étude

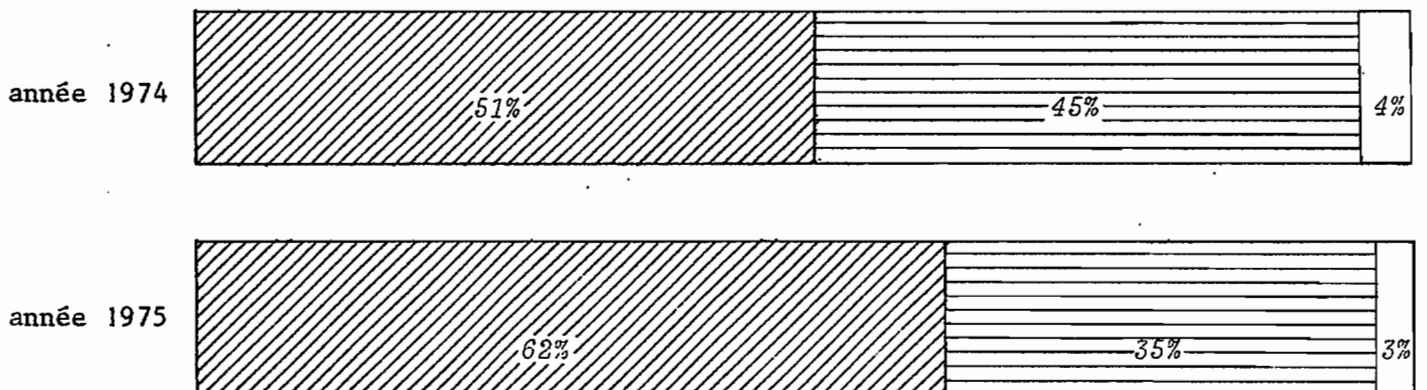
Années Secteurs	1973	1974	1975
1	44	54	61
2	16	16	22
3	15	28	40
4	17	40	42
5	-	6	4
6	40	59	47
7	14	30	39
T O T A L	146	233	255




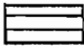
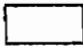
## LISTE DES GRAPHIQUES

- N° 1 : Répartition du personnel selon la nationalité
- N° 2 : Répartition des postes de direction et de cadres selon la nationalité des titulaires
- N° 3 : Evolution comparée des recettes, des consommations intermédiaires locales et importées, de la valeur ajoutée
- N° 4 : Evolution de la répartition de la valeur ajoutée.

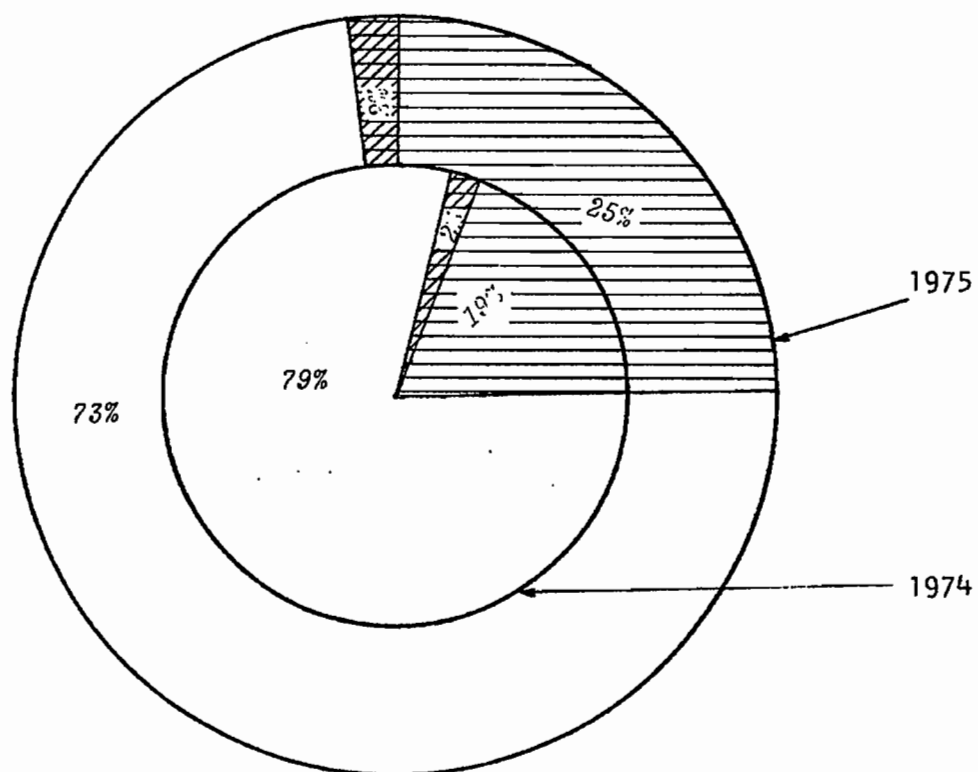
Graphique I : REPARTITION DU PERSONNEL SELON LA NATIONALITE



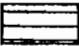

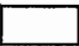
LEGENDE

-  Ivoiriens
-  Africains non ivoiriens
-  non africains

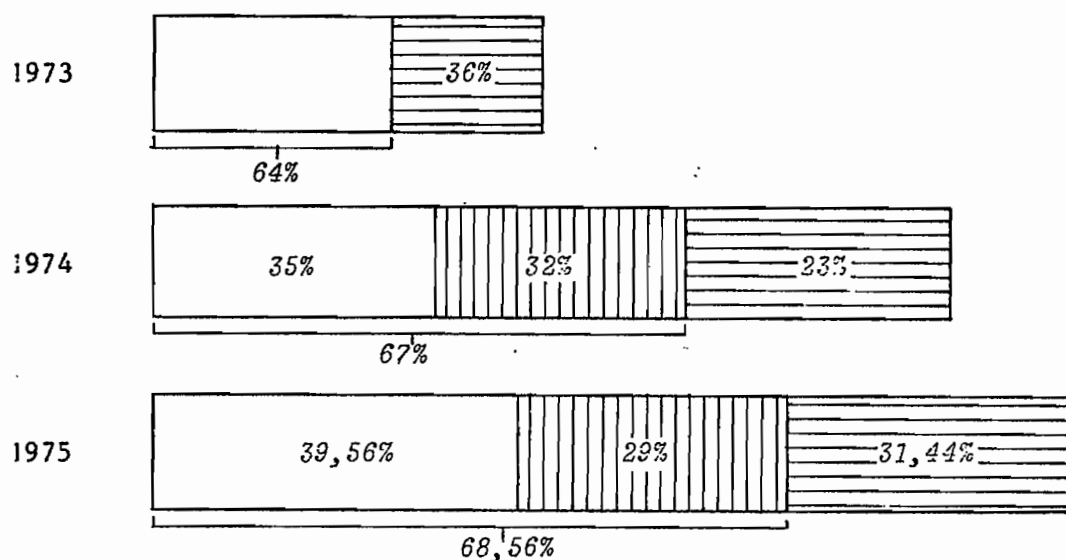
Graphique II : REPARTITION DES POSTES DE DIRECTION ET DE CADRES SELON LA NATIONALITE DES TITULAIRES



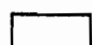
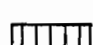
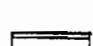
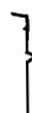
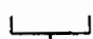
LEGENDE

-  *ivoiriens*
-  *africains non ivoirien*
-  *non africains*

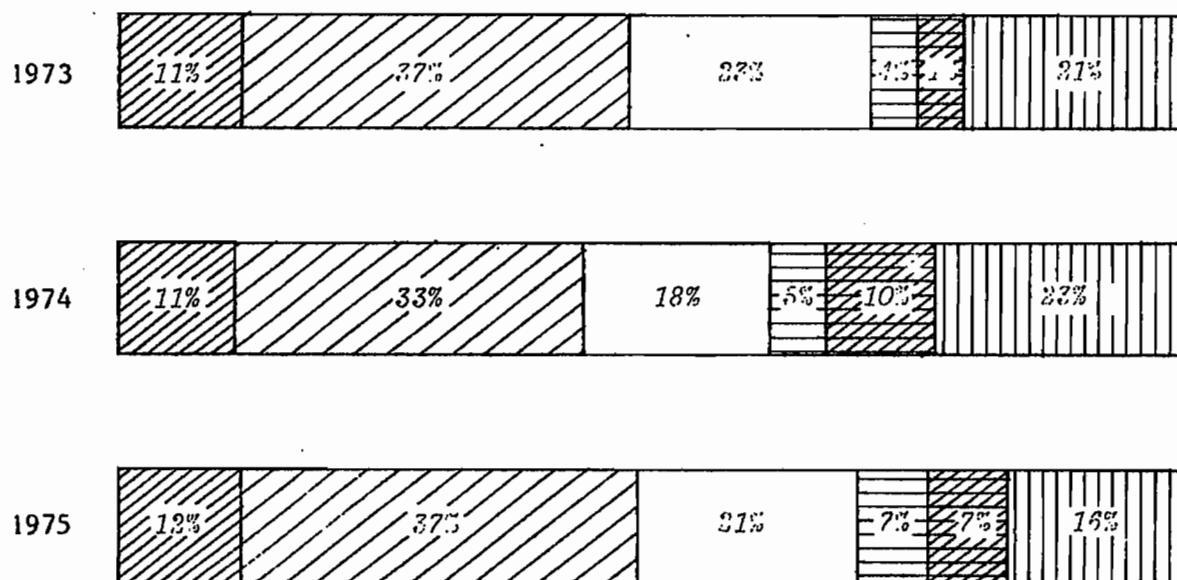
Graphique III : EVOLUTION COMPAREE DES RECETTES, DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES LOCALES, DES CONSOMMATIONS INTERMEDIAIRES IMPORTEES, ET DE LA VALEUR AJOUTEE (RECETTES 1973 = BASE 100)




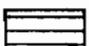
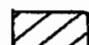
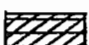
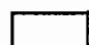
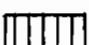
LEGENDE

-  consommations intermédiaires locales (sauf 1973)
-  consommations intermédiaires importées
-  valeur ajoutée
-  } recettes
-  } total consommations intermédiaires

Graphique IV : EVOLUTION DE LA REPARTITION DE LA VALEUR AJOUTEE



LEGENDE

- |  |   |
|--|---|
|  amortissements et provisions |  frais financiers      |
|  frais de personnel           |  frais généraux divers |
|  impôts et taxes              |  résultats bruts       |

## LISTE DES TABLEAUX

- N° 1 : Effectifs (1974)  
2 : Effectifs (1975)  
3 : Répartition des effectifs des non africains par catégorie socio-professionnelle et par secteur  
4 : Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle (1974)  
5 : Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle (1975)  
6 : Répartition des catégories socio-professionnelles entre les secteurs (1974)  
7 : Répartition des catégories socio-professionnelles entre les secteurs (1975)  
8 : Répartition des effectifs des secteurs selon les catégories socio-professionnelles  
9 : Evolution de la valeur ajoutée (VAB + 55 + 59 + 60)  
10 : Evolution des recettes (40 + 44 + 51 + 55 + 59 + 60)  
11 : Evolution des consommations intermédiaires (01 + 07)  
12 : Evolution des recettes, évolution des recettes réalisées en Côte d'Ivoire, Recettes réalisées en Côte d'Ivoire Recettes totales  
13 : Achats importés  
14 : Achats importés/consommations intermédiaires  
15 : Répartition de la valeur ajoutée par poste d'affectation  
16 : Reconstitution du capital  
17 : Remunération des salariés (17)  
18 : Remunération de l'état  
19 : Evolution des rémunérations des capitaux (26)  
20 : Résultats bruts  
21 : Evolution des ratios VA/total recettes  
Cash-flow/total recettes  
22 : Evolution des ratios - reconstitution du capital/VA  
- frais de personnel/VA  
- impôts et taxes/VA  
- frais financiers/VA  
- frais généraux divers/VA  
- résultat brut/VA  
23 : Evolution des ratios Bénéfice brut/total recettes  
Bénéfice net/total recettes  
24 : Evolution de la fiscalité  
25 : Répartition des ivoiriens par catégories socio-professionnelles et par secteur  
26 : Répartition des africains non ivoiriens par catégorie socio-professionnelle et par secteur

Tableau I

Effectifs (1974)

Nationalité C.S.P.	Ivoiriens		Afr. non ivoiriens		Non africains		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Direction	37	11	5	1	302	88	344	100
Cadres	179	22	25	3	612	75	816	100
Maîtrise	707	54	139	10	475	36	1 321	100
Employés qualifiés	1 137	72	236	15	210	13	1 583	100
Employés non qualifiés	1 509	70	612	28	32	2	2 153	100
Ouvriers qualifiés	3 390	73	1 249	27	11	0	4 650	100
Ouvriers spécialisés	8 413	67	4 072	33	0	0	12 485	100
Manoeuvres	7 732	36	13 704	64	0	0	21 436	100
T O T A L	23 104	51	20 042	45	1 642	4	44 788	100

Source : Centrale des Bilans.

Tableau II

Effectifs (1975)

C.S.P.	Ivoiriens		Africains non ivoiriens		Non Africains		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Direction	53	14	7	2	326	84	386	100
Cadres	275	29	23	2	658	69	956	100
Maîtrise	894	61	153	10	422	29	1 469	100
Employés qualifiés	1 297	70	345	19	208	11	1 850	100
Employés non qualifiés	1 330	65	698	34	8	1	2 036	100
Ouvriers qualifiés	3 958	75	1 309	25	11	0	5 278	100
Ouvriers spécialisés	13 451	77	4 132	23	0	0	17 583	100
Manoeuvres	9 219	47	10 443	53	2	0	19 664	100
T O T A L	30 477	62	17 110	35	1 635	3	49 222	100

Source : Centrale des Bilans.



Tableau III

## Répartition des effectifs des non africains par catégorie socio-professionnelle et par secteur

Secteur	1		2		3		4		5		6		7															
	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75														
C.S.P.	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%	Eff	%														
Direction	79	18	72	15	34	17	35	15	41	16	55	22	53	22	50	23	7	17	7	17	70	21	76	21	30	26	41	29
Cadres	222	49	237	49	77	38	104	46	86	33	83	33	91	38	90	41	16	39	15	38	78	23	89	24	31	27	43	31
Maîtrise	101	22	102	21	70	34	81	36	87	34	64	25	46	20	44	20	6	15	8	20	126	38	113	31	27	23	23	17
Employés qualifiés	31	7	36	8	22	11	7	3	42	16	43	17	47	20	33	15	6	15	8	20	46	14	49	14	18	16	30	22
Employés non qual.	16	4	2	0	-	-	-	-	3	1	3	1	-	-	2	1	6	14	2	5	8	3	1	0	6	5	-	-
Ouvriers qualifiés	2	0	32	7	-	-	1	0	-	-	6	3	-	-	1	0	-	-	-	-	1	0	33	9	4	3	2	1
Ouvriers spécialis.			1	0							1	0									3	1	3	1				
Manoeuvres														2	1													
T O T A L	451	100	482	100	203	100	228	100	259	100	255	100	237	100	222	100	41	100	40	100	332	100	364	100	116	100	139	100

Source : Centrale des Bilans.

Tableau IV Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle (1974)

Catégorie S.P.	Effectifs	%
Direction	344	1
Cadres	816	2
Maîtrise	1 321	3
Employés qualifiés	1 583	3
Employés non qualifiés	2 153	5
Ouvriers qualifiés	4 650	10
Ouvriers spécialisés	12 485	28
Manoeuvres	21 436	48
T O T A L	44 788	100

Source : Centrale des Bilans.

Tableau V Répartition du personnel par catégorie socio-professionnelle (1975)

Catégorie socio-professionnelle	Effectifs	%
Direction	386	1
Cadres	956	2
Maîtrise	1 469	3
Employés qualifiés	1 850	4
Employés non qualifiés	2 036	4
Ouvriers qualifiés	5 278	11
Ouvriers spécialisés	17 583	35
Manoeuvres	19 664	40
T O T A L	49 222	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau VI Répartition des catégories socio-professionnelles entre les secteurs (1974)

Secteurs C.S.P.	1		2		3		4		5		6		7		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Direction	94	27	25	7	46	14	60	18	8	2	72	21	39	11	344	100
Cadres	331	41	96	12	94	11	131	16	22	3	89	11	53	6	816	100
Maîtrise	349	26	234	18	199	15	206	15	9	1	236	18	88	7	1 321	100
Employés qualifiés	610	39	161	10	165	11	321	20	28	2	164	10	128	8	1 583	100
Employés non qual.	1 186	55	149	7	231	11	329	15	13	1	147	7	98	4	2 153	100
Ouvriers qualifiés	1 176	25	784	17	790	17	561	12	56	1	1 002	22	281	6	4 650	100
Ouvriers spécialis.	3 917	31	2 827	23	2 450	20	1 369	11	190	1	1 296	10	436	3	12 485	100
Manoeuvres	8 258	39	2 006	9	4 731	22	4 817	22	293	1	759	4	572	3	21 436	100
T O T A L	15 921	36	6 282	14	8 706	20	7 800	17	619	1	3 765	8	1 695	4	44 788	100

Source : Centrale des Bilans.

Tableau VII

## Répartition des catégories socio-professionnelles entre les secteurs (1975)

Secteurs C.S.P.	1		2		3		4		5		6		7		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Direction	80	21	38	10	64	17	60	15	8	2	79	20	57	15	386	100
Cadres	369	39	143	15	94	10	139	14	22	2	113	12	76	8	956	100
Maîtrise	406	28	301	20	169	11	218	15	12	1	272	19	91	6	1 469	100
Employés qualifiés	773	42	212	12	167	9	322	17	22	1	209	11	145	8	1 850	100
Employés non qual.	909	45	178	9	273	13	341	17	32	2	170	8	133	6	2 036	100
Ouvriers qualifiés	1 148	22	1 091	21	850	16	682	13	60	1	1 130	21	317	6	5 278	100
Ouvriers spécialis.	4 371	25	4 163	24	2 089	12	4 689	27	192	1	1 518	8	561	3	17 583	100
Manoeuvres	9 253	47	1 984	10	2 416	12	4 355	22	355	2	690	4	611	3	19 664	100
T O T A L	17 309	35	8 110	17	6 122	12	10 806	22	703	1	4 181	9	1 991	4	49 222	100

Source : Centrale des Bilans.

Tableau VIII

## Répartition des effectifs des secteurs selon les catégories socio-professionnelles

Secteurs C.S.P.	1		2		3		4		5		6		7	
	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975	1974	1975
Direction	1	1	0	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	3
Cadres	2	2	2	2	1	2	2	1	4	3	2	3	3	4
Maîtrise	2	2	4	4	2	3	3	2	1	2	6	7	5	4
Employés qualifiés	4	5	3	3	2	3	4	3	5	3	4	5	7	7
Employés non qualifiés	7	5	2	2	3	4	4	3	2	5	4	4	6	7
Ouvriers qualifiés	7	7	12	13	9	14	7	6	9	9	27	27	17	16
Ouvriers spécialisés	25	25	45	51	28	34	17	44	31	27	35	36	26	28
Manoeuvres	52	53	32	24	54	39	62	40	47	50	20	16	34	31
T O T A L	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau IX Evolution de la valeur ajoutée (VAB + 55 + 59 + 60)

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	17 168	46	34 401	47	29 450	39
2	6 782	18	7 931	11	14 138	18
3	6 035	16	7 221	10	7 029	9
4	2 635	7	11 249	15	11 885	16
5	-	-	2 108	3	2 338	3
6	3 535	10	6 901	10	8 220	11
7	1 021	3	2 568	4	3 214	4
T O T A L	37 176	100	72 379	100	76 274	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau X Evolution des recettes (40 + 44 + 51 + 55 + 59 + 60)

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	51 815	50	90 157	41	90 000	35
2	16 306	16	18 636	9	32 164	13
3	13 305	13	16 803	8	17 287	7
4	8 911	8	54 986	25	62 918	25
5	-	-	7 612	3	9 550	4
6	10 998	11	22 590	10	31 527	12
7	2 400	2	8 196	4	10 100	4
T O T A L	103 735	100	218 980	100	253 546	100

Source : Centrale des Bilans



Tableau XI Evolution des consommations intermédiaires (01 + 07)

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	34 648	52	55 763	38	60 549	35
2	9 523	15	10 705	7	18 025	10
3	7 499	11	9 580	6	10 256	6
4	6 048	9	43 734	30	51 030	29
5	-	-	5 504	4	7 213	4
6	7 462	11	15 690	11	19 877	12
7	1 378	2	5 628	4	6 885	4
T O T A L	66 558	100	146 604	100	173 835	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XII Evolution des recettes, évolution des recettes réalisées en Côte d'Ivoire, Recettes réalisées en Côte d'Ivoire Recettes totales

Secteurs	Recettes de l'année			Recettes réalisées en Côte d'Ivoire			Recettes réalisées en Côte d'Ivoire x 100		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974	1975
1	50 462	89 291	89 075	-	42 526	70 726	-	47,62	79,40
2	16 149	18 439	31 562	-	16 248	27 775	-	88,11	88
3	13 349	16 529	16 973	-	8 033	8 445	-	48,59	49,75
4	8 586	53 844	68 062	-	42 964	49 786	-	79,79	73,14
5	-	7 561	9 470	-	3 340	7 204	-	44,17	76,07
6	10 892	22 360	31 247	-	20 224	28 052	-	90,447	89,77
7	2 390	8 118	9 992	-	7 075	8 293	-	87,15	83
TOTAL	101 828	216 142	256 381	-	140 410	200 281	-	64,96	78,11

Source : Centrale des Bilans

Tableau XIII Achats importés

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	-	-	11 645	17	11 927	16
2	-	-	4 644	7	5 052	7
3	-	-	244	0	349	
4	-	-	35 693	51	38 259	52
5	-	-	4 397	6	5 406	7
6	-	-	9 159	13	10 203	14
7	-	-	4 001	6	2 923	4
T O T A L	-	-	69 785	100	74 119	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XIV Achats importés/consommations intermédiaires

(%)

Années Secteurs	1973	1974	1975
1	-	20,88	19,69
2	-	43,38	28,02
3	-	2,54	3,40
4	-	81,61	75
5	-	79,88	75
6	-	58,37	51,33
7	-	71,09	42,45
Total achats importés Cons. interméd.	-	47,60	42,63

Source : Centrale des Bilans

Tableau XV Répartition de la valeur ajoutée par poste d'affectation

10<sup>6</sup> F CFA

Années Poste d'affectation	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Amortissements et provisions	4 198	11	8 063	11	9 091	12
Frais de personnel	13 890	37	24 316	33	28 759	37
Impôts et taxes	8 579	23	12 854	18	16 045	21
Frais financiers	1 593	4	3 436	5	5 380	7
Frais généraux divers	1 515	4	7 627	10	5 581	7
Résultat brut	7 401	21	16 083	23	11 418	16
T O T A L	37 176	100	72 379	100	76 274	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XVI Reconstitution du capital

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	1 545	37	2 487	31	2 373	26
2	889	21	1 360	17	2 230	25
3	808	19	1 234	15	1 126	12
4	499	12	1 798	22	1 782	20
5	-	-	198	3	201	2
6	374	9	634	8	910	10
7	83	2	292	4	469	5
T O T A L	4 198	100	8 003	100	9 091	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XVII Remunération des salariés (17)

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	4 616	33	7 639	31	8 263	29
2	2 906	21	3 195	13	5 032	17
3	2 920	21	3 900	16	4 239	15
4	1 105	8	4 093	17	4 750	16
5	-	-	482	2	524	2
6	1 741	13	3 543	15	4 204	15
7	602	4	1 464	6	1 747	6
T O T A L	13 890	100	24 316	100	28 759	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XVIII Remunération de l'état

10<sup>6</sup> F CFA

Années \ Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	5 275	62	7 201	56	8 324	52
2	1 153	13	1 159	9	2 066	13
3	954	11	1 396	11	1 681	10
4	409	5	1 111	9	1 336	8
5	-	-	839	6	952	6
6	630	7	875	7	1 260	8
7	158	2	273	2	426	3
T O T A L	8 579	100	12 854	100	16 045	100

Source : Centrale des Bilans



Tableau XIX Evolution des remunerations des capitaux (26)

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1	399	25	944	28	1 597	30
2	539	34	489	14	1 014	19
3	141	9	355	10	471	9
4	228	14	926	27	1 050	19
5	-	-	74	2	125	2
6	255	16	481	14	893	17
7	31	2	167	5	230	4
T O T A L	1 593	100	3 436	100	5 380	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XX Résultats bruts

10<sup>6</sup> F CFA

Années Secteurs	1973	1974	1975
1	4 630	9 911	5 021
2	864	1 374	2 927
3	1 039	102	722
4	312	2 853	2 360
5	-	476	477
6	431	1 068	1 090
7	125	299	265
T O T A L	7 401	16 083	12 862

Source : Centrale des Bilans

Tableau XXI Evolution des ratios VA/total recettes  
Cash-flow/total recettes

(%)

Secteurs	VA/total recettes			Cash flow/total recettes		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975
1	33,13	38,15	32,72	11,33	12,99	7,90
2	41,59	42,55	44	10,29	14,05	15,25
3	45,35	43	40,66	11,99	7,36	6,77
4	29,57	20,45	18,88	10,21	9,18	6,80
5	-	27,7	24,48	-	7,30	6,17
6	32,14	30,54	26,07	5,78	6,09	5,79
7	42,54	31,33	31,82	8,08	6,52	7,30
<u>Total de l'année</u> Recettes totales de l'année	35,83	33,05	30,08	10,49	10,54	8,13

Source : Centrale des Bilans

- reconstitution du capital/VA
- frais de personnel/VA
- impôts et taxes/VA
- frais financiers/VA
- frais généraux divers/VA
- résultat brut/VA

(%)

Ratios Secteurs	Reconst. du cap./VA			Frais de pers.VA			Imp. et taxes/VA			Frais fin./VA			Frais gén./VA			Résult. Brut/VA		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974	1975	1973	1974	1975
1	9	7,22	8,05	26,88	22,20	28,05	30,72	21	28,26	2,32	2,74	5,42	4,09	18,07	13,14	27	28,81	17,05
2	13,10	17,14	15,77	42,84	40,28	35,59	17	14,61	14,61	8	16,16	7,17	6,35	4,46	6,14	12,73	17,32	20,70
3	13,38	17,09	16,01	48,38	54	60,30	15,80	19,33	23,91	2,33	5	6,7	2,86	3,24	3,32	17,21	1,41	10,27
4	19	16	15	42	36,38	40	15,51	9,87	11,24	8,23	8,23	8,83	3,11	4,16	5,10	11,84	25,36	19,85
5	-	9,39	8,59	-	22,86	22,41	-	39,80	40,71	-	3,51	5,34	-	1,85	2,52	-	22,58	20,40
6	10,57	10,05	11,07	49,25	51,34	51,14	17,82	12,67	15,32	7,21	7	10,86	3	3,47	-1,66	12,19	15,47	13,26
7	8,12	11,37	14,59	59	57	54,35	15,47	10,63	13,25	3,03	6,50	7,15	2,15	2,84	1	12,24	11,64	8,24
<u>Total de l'année VA de l'année</u>	11,29	11,13	12	37,36	33,59	37,70	23,07	17,75	21,03	4,28	4,74	7,05	4,07	10,53	7,31	20	22,22	16,86

Source : Centrale des Bilans

Tableau XXIII

Evolution des ratiosBénéfice brut/total recettes  
Bénéfice net/total recettes

(%)

Années Secteurs	Bénéfice brut/total recettes			Bénéfice net/total recettes		
	1973	1974	1975	1973	1974	1975
1	8,93	10,99	5,57	7,76	9,86	4,81
2	5,29	7,37	9,10	4,23	6,12	7,56
3	7,80	0,60	4,17	5,13	- 0,24	0,15
4	3,50	5,18	3,75	3,98	5,31	3,45
5	-	6,25	4,99	-	4,15	3,51
6	3,91	4,72	3,45	1,81	2,44	2,42
7	5,20	3,64	2,62	3,95	2,55	2,25
<u>Total de l'année</u> Recettes totales de l'année	7,13	7,34	5,07	5,83	6,39	4,06

Source : Centrale des Bilans

Tableau XXIV Evolution de la fiscalité

10<sup>6</sup> F CFA

Années	1973		1974		1975	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Fiscalité indirecte	8 579	82	12 854	82	16 045	82
Fiscalité directe (BIC + FNI)	1 944	18	2 863	18	3 626	18
T O T A L	10 523	100	15 717	100	19 671	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XXV Répartition des ivoiriens par catégories socio-professionnelle et par secteur

Secteurs	1		2		3		4		5		6		7															
	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75														
C.S.P.	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%						
Direction	15	0	18	0	3	0	3	0	5	0	9	0	6	0	9	0	1	0	1	0	2	0	2	0	5	0	11	1
Cadres	90	1	123	2	16	0	34	0	8	0	11	0	35	1	47	1	4	2	6	1	9	0	24	1	17	1	30	2
Maîtrise	207	3	268	3	161	3	209	3	77	2	84	2	132	4	154	2	1	0	3	1	85	3	128	4	44	4	48	3
Empl. qual.	475	8	541	7	134	2	181	2	81	2	75	2	236	8	249	4	16	5	15	4	97	4	139	5	98	8	97	7
Empl. non qualifiés	820	13	542	7	119	2	140	2	140	4	182	5	248	8	224	3	11	4	25	6	106	4	116	4	65	6	101	7
Ouv. qual.	768	12	676	9	736	13	1026	14	479	12	561	14	417	13	511	8	31	10	34	8	744	31	903	31	215	18	247	17
Ouv. spéc.	2140	33	2687	35	2623	46	3917	53	1237	32	1149	28	1111	35	4128	64	84	27	89	22	892	37	1044	36	326	27	437	31
Manoeuvres	1899	30	2855	37	1917	34	1915	26	1853	48	2011	49	977	31	1164	18	160	52	242	58	501	21	573	19	425	36	459	32
TOTAL	6414	100	7710	100	5709	100	7425	100	3880	100	4082	100	3162	100	6486	100	308	100	415	100	2436	100	2929	100	1195	100	1430	100

Source : Centrale des Bilans

Tableau XXVI

## Répartition des africains non ivoiriens par catégorie socio-professionnelle et par secteur

Secteurs	1		2		3		4		5		6		7															
	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75	74	75														
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%														
C.S.P.																												
Direction	-	-	-	-	-	-	1	0	1	0	-	-	-	1	0	4	1	5	1									
Cadres	8	0	12	0	3	1	5	1	-	-	5	0	2	0	2	1	1	0	2	0	-	-	5	1	3	1		
Maîtrise	11	0	49	1	3	1	11	3	35	1	21	1	18	0	20	0	2	1	1	0	23	2	31	3	17	5	20	5
Empl. qual.	97	1	197	2	14	3	15	3	42	1	49	3	44	1	40	1	6	2	5	2	21	2	21	2	12	3	18	4
Empl. non qualifiés	350	4	365	4	30	8	38	9	88	2	88	5	81	2	115	3	2	1	7	3	33	3	53	6	28	7	32	8
Ouv. qual.	406	5	470	5	48	12	64	14	311	7	288	16	144	3	170	4	25	9	26	10	254	26	223	24	61	16	68	16
Ouv. spéc.	1777	20	1684	18	204	52	246	55	1213	26	940	52	258	6	561	14	106	38	103	41	404	41	474	52	110	29	124	29
Manoeuvres	16359	70	16398	70	89	23	69	15	2878	63	405	23	3840	88	3189	78	133	48	113	44	258	26	117	13	147	38	152	26
TOTAL	9038	100	9175	100	391	100	448	100	4567	100	1791	100	4391	100	4098	100	276	100	256	100	995	100	920	100	384	100	422	100

Source : Centrale des Bilans